

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État

le 6 juillet 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 3, 4 et 5 juillet 2017**

**2017 DFA 60** Avenant n° 7 à la convention de délégation de service public du 16 décembre 2005 pour la gestion et l'exploitation de la Tour Eiffel (7e).

**M. Jean-François MARTINS, rapporteur**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu la convention de délégation de service public conclue le 16 décembre 2005 avec la Société d'exploitation de la Tour Eiffel pour la gestion et l'exploitation de la Tour Eiffel (7e) ;

Vu l'avis de la Commission désignée en application des articles L.1411-5 et L.1411-6 du Code général des collectivités territoriales en date du 29 novembre 2016, relatif à l'avenant ;

Vu le projet de délibération, en date du 20 juin 2017, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer un avenant n° 6 à la convention de délégation de service public du 16 décembre 2005 pour la gestion et l'exploitation de la Tour Eiffel (7e) ;

Vu l'avis du Conseil du 7e arrondissement, en date du 19 juin 2017 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jean-François MARTINS, au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant n° 7 à la convention de délégation de service public conclue le 16 décembre 2005 avec la Société d'exploitation de la Tour Eiffel pour la gestion et l'exploitation de la Tour Eiffel (7e), dont le texte est joint en annexe du présent projet de délibération.

Article 2 : Les recettes correspondantes seront imputées sur le budget de fonctionnement de l'année 2017 dans la rubrique fonctionnelle 20 nature 757 (revenus des immeubles).

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**